

Collecte des matières résiduelles et des encombrants

Légende

2017
SECTEUR

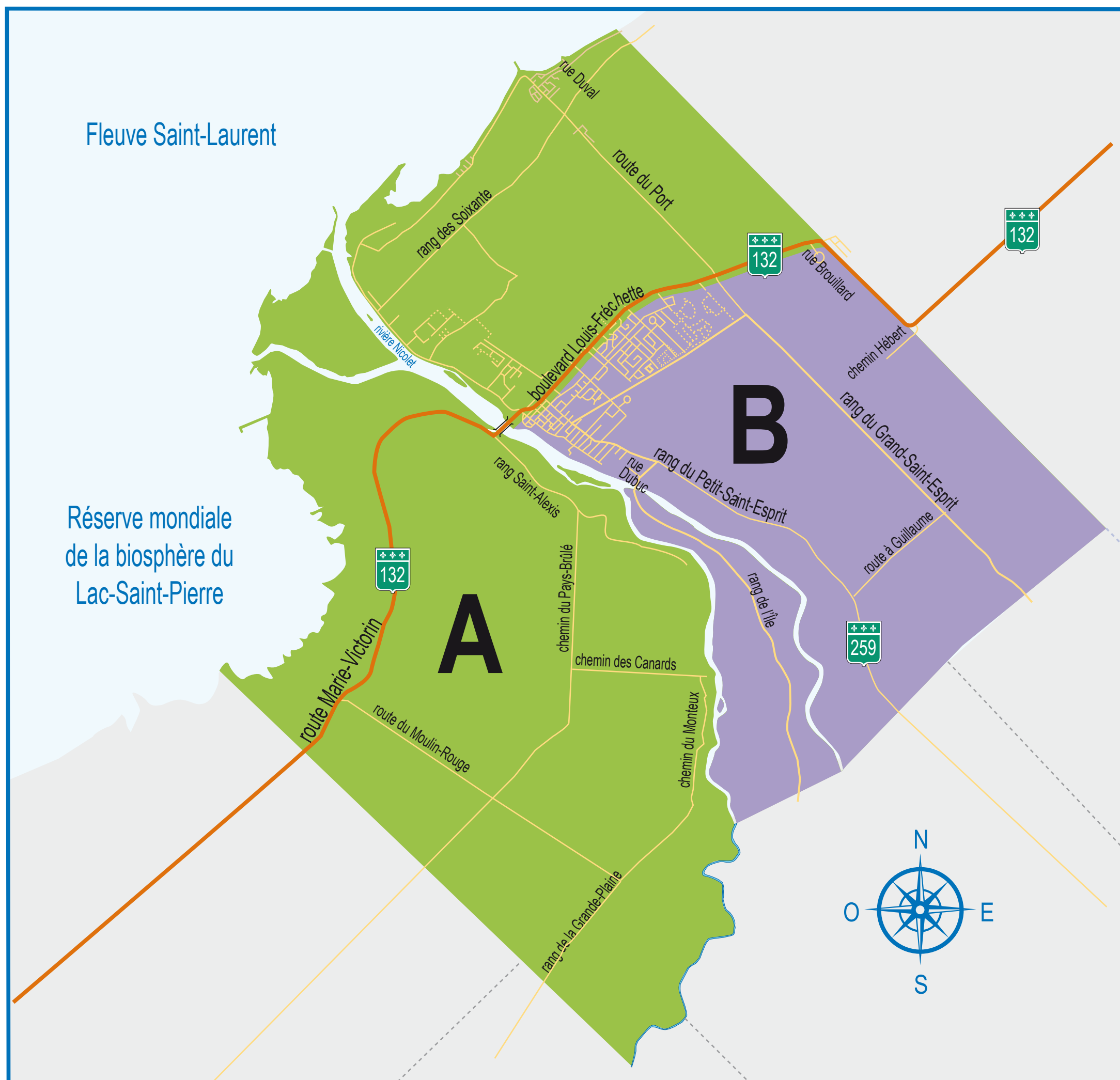
A

- Boulevard Louis-Fréchette (incluant côtés nord et sud) jusqu'au fleuve Saint-Laurent
- À l'ouest de la rivière Nicolet (secteur nicolet-Sud)

2017
SECTEUR

B

- Tout le territoire au sud du boulevard Louis-Fréchette



Le territoire nicolétain